

Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation
Herausgeber: Société jurassienne d'émulation
Band: 119 (2016)

Artikel: Vienne 1815 - Bienne 2015 : 21 novembre 2015 au nouveau Musée de Bienne
Autor: Garbani, Chantal / Käser, Hans-Jürg / Fehr, Erich
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-697003>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Vienne 1815 – Bienne 2015

21 NOVEMBRE 2015 AU NOUVEAU MUSÉE DE BIENNE

Discours de M^{me} Chantal Garbani, présidente de la section biennoise de la Société jurassienne d'Émulation

Le grand historien et juriste jurassien Virgile Rossel écrit dans son *Histoire du Jura bernois*: «La réunion de l'ancien évêché de Bâle au canton de Berne fut, non point consentie, mais imposée. Elle n'en était pas moins la plus opportune des solutions, sinon la solution idéale.»

En 1815, les Biennois étaient loin d'être enchantés de devenir Bernois. Les deux solutions que le délégué biennois au congrès de Vienne, Georges-Frédéric Heilmann, voulait éviter étaient d'une part le retour à l'ancien évêché de Bâle, avec Porrentruy pour chef-lieu, mais d'autre part aussi la perte d'autonomie que signifierait l'absorption par Berne (le maire de Bienne en 1815 parlait dans une lettre à l'ambassadeur du roi de Prusse de «la menace d'être engloutis» dans le canton de Berne!).

Il valait donc la peine, 200 ans après ces événements qui ont créé une nouvelle Europe et accessoirement une nouvelle Suisse, qu'on se rappelle dans quelles circonstances Bienne est passé de l'Empire français au canton de Berne. Et ce d'autant plus que c'est à l'Ancienne Couronne de Bienne que, du 3 au 14 novembre 1815, a siégé ce qu'on pourrait appeler le «congrès de Bienne» qui rédigea l'Acte de réunion.

D'ailleurs, personne ne comprend aujourd'hui que ni le canton de Berne ni surtout la Suisse n'aient organisé de commémoration autour de cet événement. L'assistance nombreuse de ce jour montre qu'il y a un intérêt pour cette question.

C'est sur l'initiative du conseiller aux États Hans Stöckli que s'est constitué, il y a près de 3 ans, un groupe de réflexion informel sur 1815, appelé groupe de Bienne. En faisaient partie Tobias Kästli, Pierre-Yves

Moeschler, ancien conseiller municipal, Philippe Hebeisen et Clément Crevoisier du cercle d'études historiques de la Société jurassienne d'Émulation, ainsi que l'ancien préfet de Bienne, également membre de l'Émulation.

Trois délégués de ce groupe ont rencontré le directeur du Musée national à Zurich il y a plus de deux ans à propos de la réalisation d'une exposition au Musée national suisse à Prangins, demandant notamment qu'elle soit itinérante. C'est cette expo qui est présentée actuellement au N.M.B., avec une partie spécifique à Bienne.

La Société d'émulation de Bienne tenait, en plus de l'actuelle exposition, à marquer par un événement le 200^e anniversaire, non pas du congrès de Vienne en tant que tel, mais de la conférence qui a réuni juste après à Bienne les délégués de Berne et de l'ancien évêché de Bâle (y compris Bienne) pour définir à quelles conditions douloureuses nous allions « être mangés » par Berne.

Je tiens à remercier David Gaffino, membre du cercle historique de l'Émulation, d'avoir assuré le lien avec la ville de Bienne pour organiser cette commémoration de manière officielle.

Peu après la création en 1847 de la Société jurassienne d'Émulation à Porrentruy, société patriotique et savante à l'époque, des Biennois engagés dans la vie politique et culturelle locale créent une section biennoise de la S.J.É. et lancent l'idée d'un musée à Bienne. On comptait parmi ces précurseurs César Bloesch, l'auteur de *l'Histoire de Bienne*, Gottfried Scholl, conseiller municipal à Bienne, Ferdinand Keller, l'initiateur des fouilles archéologiques autour du lac de Bienne et Friedrich Schwab, celui dont la collection personnelle est devenue le « Musée Schwab ». Pas étonnant donc que la section biennoise de l'Émulation se soit engagée dans le projet de l'exposition sur 1815 et dans le projet de la commémoration de ce jour. Aujourd'hui, la Société jurassienne d'Émulation est toujours vivante en tant que société culturelle avec 1 700 membres à travers la Suisse, 16 sections et 6 cercles d'études.

Je remercie l'ancien directeur du Nouveau Musée de Bienne, M. Pietro Scandola ainsi que sa toute nouvelle directrice, M^{me} Bernadette Walter, d'avoir organisé cette journée. Je suis heureuse de l'excellente collaboration qui s'est établie avec la mairie de Bienne, en particulier avec M. Gérard Wettstein. Je remercie les deux spécialistes de l'histoire de Bienne Tobias Kästli et David Gaffino d'avoir accepté de présenter le fruit de leurs recherches.

Enfin, je remercie tout particulièrement le président du gouvernement bernois, M. Hans-Jürg Kaeser et le maire de Bienne, M. Erich Fehr, qui nous font l'honneur de parrainer cette manifestation.

Nous veillerons à ce que les interventions de ce jour soient publiées dans les *Actes* de la S.J.É., qui sont un peu la bible de l'Émulation.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite une matinée enrichissante.

Discours de M. Hans-Jürg Käser, président du Conseil-exécutif

En tant que président du Conseil-exécutif, j'ai l'honneur et le plaisir de vous apporter les salutations du gouvernement du canton de Berne, 200 ans après l'entrée de Bienne dans le canton de Berne et dans la Confédération suisse. On pourrait croire que nous célébrons donc 200 ans d'histoire commune. En réalité, notre histoire commune est beaucoup plus longue : au XIII^e siècle déjà, Bienne et Berne avaient signé un contrat de combourgeoisie (*Burgrechtsvertrag*), qui en faisait des territoires alliés. Et Bienne n'a pas attendu 1815 pour se rapprocher de la Suisse : depuis le XV^e siècle, elle avait un siège de pays allié à la Diète fédérale. Ce qui explique pourquoi, quand les diplomates biennois ont négocié avec l'empereur d'Autriche à Vienne en 1814, il leur a répondu : « Vous, Biennois, êtes Suisses, et Suisses vous devez rester. » (*Ihr Bieler seid's halt Schweizer, und Schweizer sollt ihr bleiben*¹.)

La cérémonie organisée aujourd'hui à Bienne se veut relativement modeste. En 1965, il est vrai, Bienne a célébré ses 150 ans dans le canton de Berne avec un faste tout différent : les cloches ont sonné dans toute la ville, des salves d'artillerie ont été tirées et une fête patriotique a été organisée pendant la Braderie. Certains d'entre vous s'en souviennent encore aujourd'hui. Je pense qu'une cérémonie de dimension modeste, respectueuse, comme aujourd'hui, convient bien aussi pour commémorer les 200 ans de cet événement.

On plaisante parfois, à propos du résultat du congrès de Vienne pour le canton de Berne, en disant que Berne a obtenu « un méchant grenier à la place d'une cave et d'une grange » : Berne perdait les vignobles du Pays

de Vaud et les champs fertiles d'Argovie, deux territoires qui lui appartenaient depuis des siècles, jusqu'à l'occupation française en 1798. Les Puissances européennes réunies au congrès de Vienne ont refusé de rendre ces deux territoires au canton de Berne, et elles lui ont attribué en échange l'ancien évêché de Bâle, à savoir Bienne et les actuels Jura et Jura bernois. De là, les historiens disent parfois que les relations entre Bienne et Berne sont tendues. Il est vrai que certains à Bienne, vous l'entendrez dans les conférences historiques qui suivront, espéraient créer leur propre canton en 1815, un canton de Bienne, avec l'Erguël ou avec La Neuveville. D'autres encore ont parlé d'un canton du Jura. Mais les Puissances ont décidé, après toutes ces années de guerre, elles ont fait le choix de la stabilité, en fixant les frontières cantonales et en reconnaissant la neutralité de la Suisse.

Si je suis ici aujourd'hui, c'est aussi pour vous dire que la plaisanterie du « méchant grenier » appartient au passé. Depuis 1815, notre histoire est vraiment commune, avec des hauts et des bas, comme toute histoire, mais elle est commune. Quittons l'histoire pour revenir à aujourd'hui, en 2015 : j'aimerais rappeler ce que le canton de Berne apporte à Bienne, et réciproquement, à la lumière de quelques exemples, sans être exhaustif.

Le canton de Berne croit en Bienne et en son avenir. Il investit massivement, derrière la gare de Bienne, pour la construction du campus de la Haute École spécialisée bernoise. Le canton de Berne s'est battu auprès de la Confédération pour que Bienne devienne un des sites du futur Parc national d'innovation. Bienne sera ainsi un des centres principaux de recherche, de formation et d'invention dans notre canton. D'une petite bourgade de 2 300 âmes en 1815, Bienne est devenue une vraie ville, la deuxième du canton, avec 55 000 habitants de nos jours. Elle l'est devenue par son esprit pionnier et par la force de l'horlogerie, mais aussi grâce à des conditions-cadres favorables, à commencer par la Correction des eaux du Jura au XIX^e siècle, qui a permis à la ville de se développer territorialement, grâce aussi à son entrée dans le canton de Berne. En faisant partie d'un grand canton d'un million d'habitants, Bienne peut compter sur une force pour la soutenir dans son développement, dans l'implantation de nouvelles entreprises, dans le développement d'infrastructures, ou pour l'aider à faire face à ses défis, comme un taux d'aide sociale élevé.

Bienne apporte aussi beaucoup à notre canton. Elle a été tour à tour la « Ville de l'avenir », avec la plus grande croissance démographique de Suisse, la « Ville de la communication » et plus récemment, la « Ville de la formation », nous l'avons vu, notamment avec le projet de campus.

Bienne apporte au canton de Berne sa force d'innovation, sa combativité, un esprit peut-être un peu rebelle parfois, qui s'inscrit bien dans la diversité de notre canton. Bienne nous apporte aussi le bilinguisme. Le canton de Berne n'avait pas attendu 1815 pour devenir bilingue, puisqu'on parlait déjà français dans le Pays de Vaud depuis des siècles, au sein du canton de Berne. Langue diplomatique et internationale, le français avait aussi sa place à Berne il y a plusieurs siècles déjà. Mais l'entrée de Bienne et du Jura bernois dans le canton de Berne en 1815 est à l'origine du bilinguisme moderne de notre canton.

Pour toutes ces raisons, nous commémorons aujourd'hui une date importante de notre histoire. Mesdames et Messieurs, je suis heureux de partager ces moments avec vous.

NOTES

¹ Hans Rudolf Guggisberg, « Die Stadt Biel in den Jahren 1813 bis 1815 », in : *Annales biennoises 1965*, Bienne, 1966, p. 21.

Discours de M. Erich Fehr, maire de Bienne

Je suis très heureux d'aborder ce matin un sujet historique qui a été et reste crucial pour la Suisse.

Comme on le sait, cette année a été marquée par différentes cérémonies commémoratives. Des fêtes ont été organisées en maints endroits, avant tout pour célébrer Morgarten (1315) et Marignan (1515). 70 ans après 1945, nous aurions aussi pu commémorer sobrement la fin de la Seconde Guerre mondiale. Cela ne s'est pas fait, en tout cas pas dans un cadre officiel, ce qui — soit dit en passant — est bien regrettable.

Je suis d'autant plus heureux de célébrer aujourd'hui non pas une bataille, mais un événement au cours duquel une politique de médiation a permis de venir à bout des forces antagonistes présentes en Suisse.

Si nous nous penchons sur notre histoire, ce n'est pas par nostalgie ou par besoin d'échapper au présent et de fuir le monde. Au contraire, ces événements historiques sont l'occasion de mener une réflexion sur notre présent et notre avenir. J'en ai l'intime conviction : étudier l'histoire doit

toujours pousser à se demander quelles conclusions nous pouvons en tirer pour aborder le présent et préparer le futur en toute connaissance de cause.

Toutefois, certains milieux politiques instrumentalisent trop souvent l'histoire, en font un « récit mythologique » par calcul partisan, pour en faire une lecture unilatérale ; ils aimeraient ainsi conserver un monopole d'interprétation sur notre passé et, à partir de là, jeter un regard artificiel sur des enjeux politiques ou des thématiques d'actualité.

Ce constat s'applique tout particulièrement à la neutralité suisse, acquise sur le plan international à la suite des décisions prises en 1815.

Permettez-moi donc d'apporter, au-delà de tels récits mythologiques, quelques réflexions sur les conclusions du congrès de Vienne et leurs conséquences pour notre ville, en m'exprimant juste avant que nos deux principaux conférenciers n'exposent de manière détaillée leur vision sur ce thème.

Aucun doute à ce sujet : nous autres Biennoises et Biennois sommes aussi Bernois, et cela avec conviction. Notre dialecte bernois se différencie peu de celui de la ville de Berne, même s'il existe ici ou là des nuances.

Une chose n'est pas contestable : c'est contre son gré qu'il y a 200 ans Bienne est devenue partie du canton de Berne. L'espoir des notables de l'époque de former un canton autonome au sein de la Confédération n'a pas abouti.

Après cela, la position de Bienne ne fut pas facile : le gouvernement bernois a tout fait pour intégrer la ville de la manière la plus étroite et indiscutable et pour la maintenir petite. Ainsi, ce n'est qu'en 1832, donc après la révolution libérale, qu'a été créé le district de Bienne.

Et lorsque plus tard la ville a cherché les moyens de croître et de continuer à se développer sur le plan économique, ces efforts ont été contrecarrés par un Grand Conseil dominé par une majorité conservatrice et bourgeoise. (1921 : Non à une fusion avec Nidau ; 1951 : Non à une fusion avec Port).

On va peut-être se récrier : il s'agit là d'histoires anciennes et périmées. Et pourtant, jusqu'à aujourd'hui, la compréhension pour les besoins particuliers d'une ville bilingue et notamment pour sa minorité francophone manque partiellement — je souligne, partiellement — au sein de la politique et de l'administration du canton de Berne.

Mais, et ici je m'adresse directement au président du gouvernement présent parmi nous: la collaboration est fondamentalement positive et caractérisée par la bonne volonté.

Le canton s'engage en faveur du site de Bienne pour la construction du campus de la Haute École bernoise et du Parc suisse d'innovation, ce qui mérite une grande reconnaissance.

Entre nous s'est établie une bonne et franche relation. Mais nous réagissons autrement sur bien des questions, ce qui n'est pas mauvais en soi, mais doit être respecté.

Pour le proche avenir, je souhaite que les besoins spécifiques de la ville de Bienne, en particulier en ce qui concerne sa structure industrielle, avec tous les défis et les opportunités qui lui sont liés, soient plus solidement reconnus; qu'en général les demandes des villes soient davantage entendues par la politique cantonale et qu'on manifeste aussi davantage de compréhension à leur égard.

Le canton de Berne est divers. Il est d'autant plus important qu'un dialogue soit instauré avec tous les acteurs et groupes linguistiques, notamment avec ceux des régions urbaines — et en les traitant sur un pied d'égalité — pour savoir où en est le canton et dans quelle direction il doit se développer. Je considère cela comme étant de la plus haute importance politique. Pour notre canton et pour notre pays.

